

LES MUTILATIONS DU PERSONNAGE DE L'ENFANT DANS LE ROMAN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Charles Sylvain Eloundou Mvondo

Université de Dschang (Cameroun)

charleseloundou@yahoo.fr

Résumé

*La présente étude est une réflexion sur les tribulations du personnage de l'enfant dans son environnement. De la famille à l'école en passant par les maisons d'accueil, il semble être mal aimé. Il y subit des traitements analogues aux mutilations. Physiquement et psychologiquement, il est en proie à des sévices qui lui amputent sa dignité et parfois son identité. Cette étude porte sur les formes de mutilations que Marie-Paule Armand présente dans *L'Enfance perdue* (1999). Le petit Thomas et beaucoup d'autres personnages-enfants subissent des chocs traumatiques qui les mutilent. Aussi intéresse-t-il de comprendre les mobiles de certains adultes qui s'érigent en bourreaux vis-à-vis des personnages-enfants. Pour répondre à ces préoccupations, il sera judicieux de convoquer la sémiotique du personnage dont l'opérationnalité examine les étapes incontournables à l'étude du personnage. Les lieux, les formes de mutilations et la portée idéologique d'une telle analyse constituent la quintessence de cette étude.*

Mots-clés : *mutilations, identité, personnage-enfant, monde adulte, sémiotique.*

Introduction

L'étymologie du terme "mutilation" renseigne suffisamment sur le calvaire que vivent certains personnages-enfants dans le roman français contemporain. Il désigne la perte d'un membre ou d'une partie d'un membre. Par analogie donc, les personnages-enfants qui perdent leur intégrité physique et psychologique, leur dignité, leur naïveté et même leur identité, en un mot, leur enfance, par l'inconsidération, les humiliations, les privations et autres violences physiques et psychologiques que leur infligent les adultes dans leur univers, sont victimes de

mutilations. F. Dolto est allée chercher la justification de cet état de choses dans les sociétés médiévales et la présente en ces termes : “Dans la littérature médiévale de l’Europe occidentale, l’enfant a eu la place du pauvre sinon du pestiféré, du paria. C’est la volonté de l’Église. Les textes des clercs rappellent que l’enfant est un être dont il faut absolument se méfier parce qu’il peut être le siège de forces obscures (...). Les termes dont on use à son égard sont méprisants, voire injurieux. “ (Dolto 42). Cette caricature de l’enfant peut ainsi cautionner les motivations des adultes à le mutiler afin de le soumettre à leur volonté.

La présente étude est adossée sur *L’Enfance perdue* de Marie-Paule Armand (1999), qui propose différents clichés des personnages-enfants mutilés jusqu’à leur identité à partir du cadre familial pourtant supposé garantir sécurité et protection à ses membres sans discrimination. De ce point de vue, ces personnages entrent dans une enfance dysphorique qui se traduit par les diverses formes de mutilations présentées ainsi qu’il suit : “ Je sais qu’il est des enfances dévastées par la violence, ravagées par les manques et l’indifférence, marquées du sceau de la peur et de l’abandon (...) Il est des enfances sans joies et sans rire, de celles qui seraient capables d’engloutir à elles seules et à jamais le présent et le futur d’un être. “ (Salomé 14-15).

Toutes ces manifestations du tragique traduisent ce qu’il est convenu d’appeler mutilations. Les privations et autres frustrations que subit le personnage-enfant sont le témoignage de l’inhospitalité du monde adulte vis-à-vis de ce petit être. Le petit Thomas constitue, dans *L’Enfance perdue*, une figure de la marge. Il est victime de la haine non justifiée de son grand-père qui décide de mutiler ses origines en l’éloignant de sa mère et même de toute sa famille à sa naissance, pour le livrer à l’instabilité et à l’insensibilité d’un orphelinat. Malgré cette animosité dans leurs différents milieux de vie, ces enfants tiennent le coup. De ce point de vue, B. Cyrulnik conclut à juste titre qu’un “enfant qui tient le coup est un enfant résilient. “

(Cyrulnik 63). Ils réussissent à transcender ces obstacles pour se frayer une place dans la société.

Le personnage de l'enfant subit les sévices de tous ordres dans le monde adulte. Aussi intéresse-t-il de comprendre les mobiles d'une telle animosité vis-à-vis des êtres destinés à pérenniser la stabilité sociale. Pourquoi le monde adulte ampute-t-il aux personnages-enfants les droits qu'ils sont supposés protéger ? Quels types de mutilations ces petits êtres en devenir subissent-ils ? Quelles peuvent-être les conséquences d'un tel traitement pour les victimes ? Ces interrogations, qui constituent les fondamentaux de cette réflexion, permettront d'explorer les différents contours de la présente étude.

On peut, de manière anticipée, réagir à ces interrogations en répondant que le personnage de l'enfant est amputé de son intégrité physique et de sa stabilité psychologique dans ses différents milieux de vie parce que le monde adulte lui refuse ses droits. À cette réponse principale, on peut encore arguer d'une part, que les traitements dégradants que l'adulte inflige à l'enfant violent le contrat social qui prescrit la protection de ce dernier, et d'autre part, que les mutilations dont le personnage-enfant est l'objet le transforment en une structure sociale dangereuse pouvant perpétuer la violence et la haine dans la société.

Pour mieux cerner les contours de cette question des mutilations du personnage-enfant dans le roman français contemporain, il est opportun de convoquer la sémiotique du personnage. Cette approche méthodologique permet de mener une investigation complète de l'étude du personnage dans ses trois principaux aspects : la figuration, l'anthropomorphisation, et la projection qui permet de mieux comprendre l'instabilité physique et psychologique des personnages mutilés. Cette approche que nous empruntons à Philippe Hamon permet également de dresser le portrait du personnage-enfant mutilé à partir de son opérationnalité qui définit préalablement son objet d'étude en ces termes :

[le] concept de personnage définit un champ d'étude complexe, particulièrement surdéterminé, qui est le lieu d'un "effet de réel" important, celui de l'anthropomorphisation du narratif (en tant que tel, il est le lieu d'un "effet moral", d'un "effet de personne", d'un "effet psychologique" également important), et celui du carrefour projectionnel (projection du critique) ou de l'interprète qui aiment ou n'aiment pas qui se "reconnaissent" ou non un tel ou tel personnage. (Hamon 9).

En clair, la présente analyse s'intéresse aux multiples tribulations du personnage-enfant qui aboutissent aux mutilations. Pour mener à bien cette étude et atteindre des résultats probants, nous l'organisons d'abord autour des lieux de mutilations pour comprendre le rapport des personnages-enfants à leur milieu de vie, ensuite autour des types de mutilations et enfin l'impact de ces mutilations dans les rapports entre les enfants et le monde adulte.

1- Les lieux de mutilations

L'espace, en tant que structure narrative, entretient différents types de rapports avec les autres structures telles que les personnages, le temps, etc. Il peut contribuer à l'accomplissement ou à la déstabilisation d'un personnage. Il ne fait plus de doute, l'espace est mis à contribution dans les tribulations du personnage-enfant. Il importe préalablement de définir cette instance narrative avec G. Gusdorf comme : "Une dimension du monde (...); une norme privilégiée pour la manipulation de la réalité, privilégiée même à tel point que nous sommes portés à la substantialiser, à en faire un support des choses, une manière de contenant, un commun dénonciateur, facteur d'ordre, de classement, et enfin de compte, canevas géométrique universel sur lequel interviennent les phénomènes et se succèdent les événements." (Gusdorf 48). Cette conception de l'espace révèle toute son importance dans l'influence que subit le personnage-enfant.

1.1- Le cadre familial

La famille est sans doute le premier espace qui accueille le personnage-enfant. Elle doit donc logiquement lui offrir toute la sécurité et la protection nécessaires. D'ailleurs, elle a le devoir de créer des conditions d'épanouissement pour chacun de ses membres et davantage pour l'enfant. Et pour mieux décliner ses missions, P. Bas estime que : " la sphère familiale devrait être un lieu d'amour, d'échange, d'épanouissement. " (Bas 16). Il emboîte logiquement le pas à Tadié qui définissait déjà la famille comme "le lieu où se distribuent simultanément les signes, se lient les relations. " (Tadié 47). C'est dans cette ambiance que toute la société peut s'épanouir. Le cadre familial, dans l'univers de M.-P. Armand est tout le contraire de cet espace de protection et de solidarité qui est défini plus haut. Il est même, toute proportion gardée, le cimetière où sont enterrés tous les droits et libertés des personnages-enfants. Le Petit Thomas y est même banni à partir du moment où son grand-père ne veut pas de son existence comme l'atteste l'extrait ci-après : "Cet enfant qu'attend Yolande, c'est l'enfant du péché, et il est hors de question qu'il vienne perturber notre vie. Dès sa naissance, Norbert ira le déposer à l'orphelinat. " (Armand 20). Le personnage-enfant est, avant même sa venue au monde, excommunié par ses plus proches parents. On peut donc logiquement parler de mutilation identitaire. Il est amputé de ses origines dans l'espace familial.

La famille se confond parfois à l'univers carcéral pour les enfants qu'elle accueille. Il ne leur est reconnue aucune liberté. Les parents sévissent comme de véritables geôliers qui doivent veiller sur des pensionnaires dangereux. Yolande en a fait la triste expérience en se voyant assigner à la réclusion dans son propre environnement familial, sans pouvoir aller ni venir comme bon lui semble. De ce point de vue, l'adolescente est amputée de sa dignité, car son père estime que sa présence est une honte comme on peut le lire dans cet extrait : "Son père lui avait donné l'ordre de se cacher chez nous, et elle ne songeait

pas à désobéir. Elle accepta de demeurer dans sa chambre durant des heures, ne venant dans la cuisine que lorsque je l'appelais. “ (Armand 27). Cette clausturation résonne comme une dénégation de l'enfant dont la présence est encombrante. Dans cette veine, P. Hamon nous permet d'identifier, sous l'angle de la figuration, un personnage meurtri.

Il est établi, à travers ces analyses, que le cadre familial ampute au personnage de l'enfant son droit à la protection parentale en le condamnant au bannissement. On y voit aussi une mutilation identitaire, car les parents prennent sur eux de dissimuler l'existence de leur progéniture dont il se débarrasse soit en les enfermant chez des proches avec la ferme recommandation de ne point les laisser découvrir ou seulement apercevoir, soit en les déposant devant un orphelinat pour effacer totalement leur existence. La famille n'est donc plus, dans l'univers de M.-P. Armand, ce havre de paix où tous ses membres peuvent s'épanouir en toute sécurité, mais contre toute attente, un cadre de mutilations des personnages-enfants. Tout à côté de cet “abattoir de droits“, bien d'autres cadres sont aussi transformés en autel de mutilations des personnages-enfants à l'instar de l'orphelinat ou des maisons d'accueil dont l'examen est tout aussi intéressant.

1.2- Les maisons d'accueil et orphelinat

Le personnage-enfant, selon qu'il a perdu ses parents, ou qu'il a été rejeté par ceux-ci, est exilé dans un orphelinat. On pourrait voir dans cette institution un cadre qui remplace la famille dans son rôle de protection et d'éducation, mais les conditions dans lesquelles vivent les enfants qui y sont condamnés confortent à penser qu'il n'est pas conçu pour offrir à ses pensionnaires ce que leurs familles leur ont refusé, c'est-à-dire l'affection et la sécurité, fondamentales à leur épanouissement. Le petit Thomas et bien d'autres personnages-enfants de l'univers de M.-P. Armand n'ont pas échappé à la rigueur de ces maisons d'accueil et orphelinat. Thomas est d'abord orienté vers une ferme où il a été déposé nuitamment comme un mauvais colis : “C'est fait. Je

n'ai rencontré personne. Et j'ai déposé l'enfant à l'entrée. “ (Armand 46).

La famille de fermiers qui accueille Thomas ne l'a pas épargné des mutilations. Elle est restée dans la logique de sa propre famille source en lui refusant le droit à l'identité, à la protection et à la sécurité. Ainsi, comme pour le bannir à jamais, elle l'a transféré à l'orphelinat, un autre lieu de mutilations. Conçu pour accueillir des enfants sans familles afin de leur offrir la sécurité et l'affection nécessaires, l'orphelinat se montre très hostile et dangereux pour ses pensionnaires. Ce cadre se confond à l'univers carcéral dans *L'Enfance perdue* où les pensionnaires comprennent qu'ils ne sont pas des enfants ordinaires, car marqués comme des bêtes ou des forçats ainsi qu'on peut le lire : “C'est comme une école. C'est là que tu vas aller. Tu y seras très bien. Il y a beaucoup d'enfants avec lesquels tu pourras jouer. (...) Ici tu auras un numéro : 84. Retiens-le bien. Il sera cousu sur ton linge et tes couvertures. “ (Armand 79). Ce numéro attribué à l'enfant pour l'identifier est plutôt une mutilation de sa personnalité. Son nom ne représente rien et par conséquent, son identité est mutilée.

L'hostilité de l'orphelinat va jusqu'à la suppression de la fierté d'être humain. Les enfants qui s'y trouvent sont assimilés à des rebuts de la société. Ils ne sont pas orphelins parce qu'ils ont forcément perdu leurs parents, mais parce que ces derniers ne voulaient pas d'eux comme le maître de cet institut le signifie fort opportunément à ses pensionnaires : “Si vos parents vous placent ici, c'est pour se débarrasser de vous. Et ceux qui ont été abandonnés, ce sont les pires. Même leur mère n'a pas voulu les garder. “ (Armand 104). Cette déclaration renseigne suffisamment sur le type de personnages auxquels l'on a affaire : des indésirables.

L'agressivité de l'orphelinat se traduit également par des privations. Les personnages-enfants qui s'y trouvent doivent prendre la mesure de leur statut. Ils sont semblables aux forçats qui n'ont aucun droit. Les principes qui régissent le milieu leur

sont bien édictés comme des lois afin que nul n'en ignore comme l'atteste l'extrait ci-après : "Pas le droit de faire du bruit, que ce soit le jour ou la nuit. Interdiction de parler. (...) Le premier qui désobéit est puni. " (Armand 80). Cette mise en garde est un signal fort à l'endroit des enfants. C'était comme si on interdisait aux personnages-enfants d'être des enfants. Le petit Thomas qui a du mal à s'adapter aux lois de cet environnement en apprend à ses dépens :

Punition immédiate : le cachot. Allez, viens ! Il me prit par le bras et me tira violemment jusqu'au bas de l'escalier. Étourdi, la tête bourdonnante, je pleurais de douleur. Il m'emmena jusqu'à un étroit réduit, dont il ouvrit la porte où il m'enferma, après une ultime menace. (...) Il referma la porte et je me trouvai dans une obscurité complète. Abruti par la violence des coups que j'avais reçus, je me laissai tomber sur le sol, complètement perdu (Armand 82).

Cette illustration témoigne du caractère hostile de l'orphelinat qui, comme le cadre familial, semble aussi s'être dérobé de ses missions d'accueil et de protection des enfants en difficultés. Il contribue au contraire à les déstabiliser en les amputant de tout ce qui leur reste d'espoir d'une vie de famille, de leur enfance. D'être en devenir, ils deviennent des condamnés et des indésirables, êtres dont la protection et l'identité sont un luxe, tout cela pour la faute de leurs géniteurs ou du seul que l'on connaît : leur mère. Il leur conteste par-dessus tout le droit à la dignité humaine en les ravalant au rang de bête.

Au demeurant, le cadre familial et l'orphelinat, dans l'univers de M.-P. Armand, sont transformés en lieux de sacrifices des personnages-enfants. Les enfants qui y vivent sont simplement reniés par les adultes qui leur amputent leur dignité jusqu'à leur identité en se débarrassant d'eux dès leur naissance. L'adolescente Yolande a été presque bannie par son père. Le petit Thomas a subi pire. Il a été enlevé à sa mère et déposé devant une maison d'accueil sur instruction de son grand-père

qui l'a qualifié "d'enfant du péché. " (Armand 30). Pour sa famille source, il est un enfant indésirable. La seule faveur qui lui est accordée est de lui laisser la vie sauve. Or, en y regardant de près, on se rend compte que c'est par peur de se salir les mains du sang de cet être déjà constitué que l'on opte pour cette solution. Le petit garçon est donc condamné pour la faute de sa mère, paie le prix de l'acte de sa mère et devient la victime d'un besoin du grand-père de garder la réputation de famille décente. Une condamnation que personne ne peut lever et qui est même entérinée partout où il se retrouve. Le mal-être des personnages-enfants accueillis dans ces différents cadres traduit les mutilations dont ils sont victimes dans le monde adulte. Il intéresse dès lors d'examiner les différents types de mutilations dont ces personnages sont victimes dans leurs milieux de vie.

2 - Les formes de mutilations

Pour mieux comprendre la question des mutilations dont le personnage de l'enfant est victime dans le monde adulte, il est opportun d'en identifier les différents types afin de mieux apprécier la complexité du problème. Aussi intéresse-t-il d'analyser les mutilations sur l'aspect physique et l'aspect psychologique pour cerner l'instabilité des personnages mutilés.

2.1-Les mutilations physiques

Elles désignent l'ensemble des sévices corporelles qui amputent les victimes de leur intégrité physique et qui peuvent avoir un impact négatif sur leur épanouissement et même, dans le cas des personnages-enfants, leur bonne croissance. Les mutilations physiques s'inscrivent dans les mécanismes de violation des droits de ces petits êtres en devenir. Elles sont des manifestations du mal-être et de l'insécurité dont les victimes sont l'objet. Les sévices corporels, qui traduisent les mutilations physiques, sont légions dans *L'Enfance perdue*. Les enfants qui se sont retrouvés malgré eux à l'orphelinat vivent la douleur des mutilations dans leur chair. Ils sont violemment corrigés quand il leur arrive de

commettre quelque indécatesse comme l'atteste cet extrait : "La baguette siffla dans l'air et s'abattit sur ma tête. Je poussai un cri de douleur, portai la main sur mon crâne. Je reçû immédiatement un deuxième coup de baguette sur le poignet. " (Armand 84). Le traitement que subit Thomas fait partie du mode opératoire des maîtres de l'orphelinat qui sous-tendent l'éducation des pensionnaires par la violence.

L'orphelinat qui accueille les enfants en substitution à leur famille est un véritable symbole de l'antifamille physique au regard des traitements qui sont infligés aux pensionnaires à qui on rappelle à l'envie leur condamnation par leur propre famille, par leur propre génitrice, condamnation qui fait d'eux des fardeaux de la société, des êtres dangereux, qu'il faut redresser pour éviter que l'histoire se répète. C'est en tout cas le sens de ces propos à leur endroit : "Vous êtes ici par charité. Vous devez nous dire merci de vous accueillir. Si vos parents vous placent ici, c'est pour se débarrasser de vous" (Armand 104). Cette déclaration est largement parlante pour justifier les sévices qu'ils peuvent leur infliger sans avoir de compte à rendre à qui que ce soit. Dans cette veine, ils reçoivent régulièrement des coups qui leur amputent l'intégrité physique. L'une des victimes de ces sévices présente son infortune en ces termes : "Comme je m'y attendais, il se mit en colère et me frappa de deux gifles sèches qui me mirent les larmes aux yeux. (...) Je passai le reste de la journée au coin, le nez contre le mur. " (Armand 61).

L'orphelinat apparaît ainsi comme la suite logique de la condamnation des familles. C'est un espace de violence qui semble avoir dévoyé ses missions d'accueil, de protection et d'éducation des enfants sans parents et sans défense en les considérant non comme des victimes, mais comme des coupables. Les responsables humilient ceux qui ont eu le malheur de s'y retrouver parce qu'ils pensent avoir affaire à des condamnés, coupables d'être venus au monde là où on ne les attendait pas, coupables d'avoir brisé des vies rangées, coupables de mettre en péril la société. Ils sont semblables à un

troupeau de bêtes pour lesquelles il faut user de violence parce que c'est le seul langage qu'elles peuvent comprendre, le seul que celui qui tente de les redresser dispose pour leur parler ou pour les rappeler à l'ordre. Cet état de choses mutile sans doute l'intégrité physique des victimes qui ne peuvent s'épanouir outre mesure. Le petit Thomas, qui n'échappe à aucune de ces brutalités, trouve toujours un peu de lucidité pour témoigner de ces amputations physiques qui l'ont transformé ainsi qu'on peut le lire :

Au bout de quelques jours, j'étais devenu, un enfant comme les autres, un enfant aux cheveux ras, aux yeux inquiets, qui n'avait plus rien de commun avec le *nin-nin* de grand-mère Catherine. Nous formions un misérable troupeau terrorisé par Baf-Baf et madame Ronchin, la femme du directeur, qui s'occupait de la lingerie et surveillait le repas. (...) Il y avait le cachot, que j'avais connu le jour de mon arrivée, et, dans les cas graves, le directeur convoquait le fautif dans son bureau. Il lui ordonnait de baisser son pantalon et appliquait des coups de baguettes sur le derrière et les jambes nus du pauvre garçon. (Armand 98).

Le milieu de vie du personnage-enfant dans *L'Enfance perdue* use essentiellement de violence comme mode d'éducation. Les victimes en sont déstabilisées. Les humiliations et les inconsidérations sont leurs lots quotidiens sans que cela n'émeuve personne, au grand mépris des droits des enfants dont le respect devrait être un devoir général. Les victimes racontent ce qui leur arrive comme pour exorciser leurs souffrances : "Il avait placé au milieu de la cour et au soleil, le garçon fautif d'avoir fait pipi au lit. Celui-ci soutenait, de sa tête et de ses bras écartés, son drap entaché d'urine. (...) À chaque récréation, il doit rester avec son drap sur la tête jusqu'à ce qu'il soit sec." (Armand 92). Le petit infortuné s'en trouve déstabilisé par cette humiliation.

Les privations constituent une composante des mutilations physiques. L'enfant à qui on refuse sa ration journalière ne peut pas avoir la force nécessaire de tenir le coup face aux exactions

qu'il endure et même aux tâches qu'on lui impose. L'orphelinat qui se transforme en univers de claustration use aussi de privations pour fragiliser davantage les enfants comme l'illustre cet extrait : “ Quant à Gennaro, il fut puni. Tout le reste de l'après-midi, il dut demeurer dans un coin de la cour, le nez contre le mur et les mains sur la tête. Lors du repas du soir, il fut privé de dessert. “ (Armand 118). Comme si les sévices corporels n'étaient pas suffisants, les privations viennent compléter le tableau des humiliations qui sous-tendent les mutilations physiques.

À côté des maltraitements des adultes, l'orphelinat est transformé en une jungle par les pensionnaires eux-mêmes, dans un système où les plus forts exercent leur domination sur les plus faibles. On peut bien regretter que les personnages-enfants, au lieu de construire des liens d'amitié et de solidarité forts dans un milieu qui leur est hostile, trouvent l'occasion de se fragiliser encore les uns les autres. L'on déduit que la violence de ce milieu conduit ses pensionnaires à se construire leurs mécanismes de défense et même d'épanouissement en devenant des bourreaux, certains pour d'autres. En d'autres termes, la violence se hiérarchise. Thomas n'a pas échappé à cette règle. D'autres enfants, plus grands et plus anciens que lui, l'ont soumis à cette loi de la nature comme l'illustre cet extrait :

Il ne se contentait plus de prendre mes desserts. Il me faisait des croche-pieds dans la cour de récréation, afin que je tombe et salisse mes vêtements. Il cherchait toutes les occasions pour me faire punir, ou pour me faire mal. Une fois, je me trouvai avec lui à la corvée d'épluchage de pommes de terre. Lorsque les femmes de cuisine qui nous surveillaient étaient occupées ailleurs, Léo, assis près de moi, me piquait le bras ou la cuisse de la pointe de son couteau. Je serrais les dents pour ne pas crier. Je finissais par avoir de lui une peur qui confinait à la terreur. (Armand 107).

Il ressort de ce témoignage que l'orphelinat transforme les personnages-enfants. Certains deviennent dangereux pour les

autres. Ils transposent ainsi la haine qu'ils reçoivent des adultes qui les encadrent sur leurs semblables, plus faibles qu'eux. On peut comprendre qu'en l'absence de toute affection, on ait désormais des êtres sans amour, sans empathie. Et c'est grâce à la figuration de P. Hamon qu'on arrive à cette identification du personnage-enfant.

Au demeurant, les mutilations physiques dont sont victimes les personnages-enfants sont consécutives aux violences et humiliations qu'ils subissent dans leurs milieux de vie. Les adultes qui sont en charge de leur encadrement et de leur éducation convoquent la violence à la moindre indécatesse pour les ramener à l'ordre. Cet état de chose ampute aux victimes non seulement leur dignité, quand elles en ont encore, mais aussi leur intégrité physique. Des brutalités corporelles aux privations en passant par le cachot, toutes les formes de violence sont exercées sur les infortunés qui doivent néanmoins être reconnaissants. Ces mutilations physiques peuvent bien être à l'origine des mutilations psychologiques qui complètent le tableau des meurtrissures de l'enfance tragique.

2.2- Les mutilations psychologiques

Les mutilations psychologiques traduisent l'instabilité émotionnelle et psychologique des personnages-enfants séparés des membres de leurs familles et livrés à l'hostilité d'un milieu insensible et sans affection. Les mutilations psychologiques sont très souvent consécutives à l'insécurité affective dont les personnages-enfants sont l'objet, victimes d'une dénégation ou d'une excommunication traduites par l'abandon ou le rejet par les géniteurs. Les mutilations psychologiques qui entraînent logiquement une instabilité psychologique, sont provoquées par différentes formes de violences exercées sur les enfants ainsi qu'on peut le lire : "Et d'abord, ce n'est même pas ton père ! On ne sait pas d'où il vient. " (Armand 68). Ce rejet signifie à l'enfant sa non-appartenance à la communauté dont il prétendait en être membre. Il se retrouve dans un inconfort analogue à l'errance qui traduit non seulement l'absence de repères

familiaux, mais aussi le déséquilibre psychologique que C. Cavallero définit en ces termes : “Nous errons, nous errons, perdus sur la grande étendue opaque où il n’y a pas de mots, sans savoir où nous allons, sans être guidés par aucune lumière, abandonnés, et qui va venir nous chercher où nous sommes ? “ (Cavallero 103). On peut y lire une incertitude qui embarrasse la victime.

Les mutilations psychologiques traduisent le déséquilibre physique et psychologique des sujets mutilés. Les victimes choisissent de se couper de la communauté et s’enferment souvent dans un exil interne. Ils prennent conscience de leur excommunication et s’exilent malheureusement en eux-mêmes comme on peut le lire dans ce témoignage du petit Thomas : “Je ne me fis pas d’autres amis. Je devins un enfant renfermé, replié sur lui-même, secret et taciturne. “ (Armand 103). Cet enfermement n’est pas de nature à épanouir l’enfant, mais le traumatise davantage.

Entre autres expression de mutilations psychologiques, on peut noter l’absence de repères familiaux. Les personnages-enfants qui se retrouvent dans les maisons d’accueil ou les orphelinats sont privés de la sécurité affective et de l’encadrement émotionnel qui pourraient contribuer à leur bonne croissance et à leur épanouissement. Ces enfants sont simplement victimes du vol et même du viol de leur enfance qui ne connaît pas de jeux, pas d’amour, seulement des privations, des sévices corporels, des violences verbales, le rejet, l’instabilité, l’incertitude du lendemain, etc. On perçoit pourtant une espèce de discrimination dans cet univers du rejet. D’un côté, on a les enfants qui n’ont pas de parents et de l’autre, ceux qui ont été rejetés. Les premiers peuvent quelquefois espérer sortir de cet enfer, avoir une pause dans leur vie de cauchemar comme on peut le voir dans l’extrait ci-après : “Les enfants qui n’avaient pas de parents étaient placés, parfois dans des familles, pour une durée déterminée. Et ces familles devaient ramener l’enfant à l’établissement dès que celui-ci leur en donnait l’ordre. “ (Armand 94). Ceux qui

croupissent toute leur vie dans l'orphelinat peuvent les voir comme des privilégiés mais qui sait à quels périls certains sont exposés dans ces maisons.

Le traumatisme consécutif à l'absence d'affection parentale est d'autant plus grand que le personnage-enfant prend conscience de son désarroi. Tout se passe comme s'il était tombé du ciel, sans aucun recours familial. Certains pensionnaires de l'orphelinat sont agréablement surpris de la visite des membres de leurs familles, mais d'autres sont totalement abandonnés à eux-mêmes. C'est le cas du petit Thomas qui prend un sérieux coup psychologique lorsqu'au moment des visites, la plupart de ses camarades d'infortune reçoivent leurs parents, alors que dans son cas, personne ne se présente comme en témoignage l'extrait ci-après :

Le dimanche des visites fut enfin là, et tout l'après-midi j'attendis. De nombreux parents arrivèrent ; mon ami Ladislas fut appelé au parloir parce que sa mère était là. Mais, pour moi, personne ne vint. Le cœur lourd, je compris alors que j'étais abandonné, et je crus les paroles de Baf-Baf. Je crus que mère Martha m'avait conduit dans cet établissement parce qu'elle ne m'aimait pas et ne voulait plus de moi. J'oubliai sa tendresse, j'oubliai grand-mère Catherine dont j'avais été le *nin-nin*. Je ressentis une grande amertume. (Armand 99).

On peut bien remarquer que l'absence totale de parent autour du petit Thomas le condamne à la mélancolie qui n'est pas de nature à l'épanouir. Il en est systématiquement mutilé comme bien d'autres personnages-enfants qui ont droit à l'assistance parentale, laquelle leur procure une sécurité affective certaine.

La discrimination vient s'ajouter au tableau des mutilations physiques. Entre les personnages-enfants qui vivent déjà dans des conditions peu enviables, règne une atmosphère de discrimination qui fragilise encore les victimes. Ils se rejettent entre eux parce qu'ils n'appartiennent pas à la même race ou que les parents n'étaient pas légitimement mariés. Les enfants issus de ce type d'union sont simplement traités de bâtards et, par

conséquent, indignes d'être reçus avec respect dans la communauté des personnages-enfants. Le petit Paul a connu ce rejet qui lui a amputé sa stabilité psychologique :

Paul était le dernier arrivé dans le dortoir des grands. (...) Constant et Guy le persécutaient sans cesse. Ils ne se privaient pas de le traiter de bâtard et de mulâtre, car Paul était un enfant illégitime et un métis. Il était né en 1917, et son père, un soldat sénégalais, avait été tué peu de temps après. Quant à sa mère, qui n'était qu'une adolescente, elle n'avait pas été capable de faire face à la situation. C'étaient ses parents qui, pour cacher "l'enfant du péché" et étouffer le scandale, avaient décidé de placer le bébé dans un orphelinat. La mère de Paul venait rarement le voir. (Armand 119).

Au demeurant, les personnages-enfants subissent à la fois des mutilations physiques, traduites par les sévices corporels et autres privations, et les mutilations psychologiques, manifestées par des violences verbales, des humiliations, les abandons et autres discriminations. Que ce soit dans le cadre familial où ces personnages sont supposés bénéficier de la tendresse de leurs proches parents ou dans les orphelinats où ils sont reçus en désespoir de cause, ils vivent la tragédie. Ils ne connaissent pas la joie de la tendresse, ni celle des jeux d'enfants. On pourrait même dire qu'ils sont amputés de leur enfance. Ils constituent les souffre-douleurs d'un monde adulte impitoyable. Ainsi, par l'anthropomorphisation, on peut clairement identifier des personnages meurtris, des personnages sans joie, des personnages à l'avenir incertain. Cette situation de double amputation physique et psychologique impacte l'insertion des personnages mutilés dans la société, d'où l'intérêt d'examiner les conséquences d'une telle situation.

3- Les conséquences des mutilations

Les personnages-enfants qui n'ont pas le privilège de vivre dans l'affection, la considération, la valorisation ou le respect de leurs droits dans leurs différents milieux de vie, connaissent bien

évidemment une croissance perturbée et parfois une scolarité approximative, lorsqu'elle n'est pas totalement absente. Et quand dans ces milieux d'insécurité, ils subissent encore des sévices corporels et psychologiques, des rejets qui leur amputent leur intégrité physique et leur stabilité psychologique, on a des personnages dangereux pour l'harmonie et la stabilité sociales. La première réaction légitime consécutive est la mise en accusation des bourreaux.

3.1- Mise en accusation du monde adulte par les personnages-enfants mutilés

Le monde adulte, au regard des rapports qu'il entretient avec les personnages-enfants, présente plutôt le visage d'un mouroir et non celui d'un asile. L'insécurité sous toutes ses formes est répandue dans les différents milieux de vie de ces pauvres êtres en devenir qui n'ont besoin que de protection et d'éducation de la part de ceux qui répondent d'eux. Or, ceux-là s'illustrent par leur sadisme en usant de violences physiques et psychologiques pour mieux traduire leur animosité vis-à-vis de leurs victimes. Les adultes convoquent des méthodes insupportables pour montrer à ces petits êtres qu'ils ne sont pas les bienvenus dans leur monde. Le narrateur donne la parole aux enfants eux-mêmes pour mieux traduire leur infortune : “ Reste là. Et pas un mouvement ! Je t'ai à l'œil, espèce de mauvaise graine ! Ne crois pas que tu vas pouvoir recommencer ici ce que tu faisais avant ! Je vais te redresser, moi. “ (Armand 97). On peut bien noter l'agressivité caractérisant les propos du maître de l'orphelinat pour établir que cet adulte n'est pas dans son rôle de protecteur, ni d'encadreur.

Le monde adulte est aussi coupable du non-respect des droits des personnages-enfants. En violation du contrat social, ces adultes décident délibérément d'amputer l'identité de certains de personnages-enfants dès la naissance. Pourtant, chaque enfant a droit à une famille qui le protège, lui garantit toute la sécurité affective pour un épanouissement optimal. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Dans l'univers d'Armand, certains adultes se

rendent coupables de l'obstruction identitaire de leur progéniture. Le grand-père de Thomas s'inscrit dans ce registre cynique en ce sens qu'il a ordonné à son frère d'effacer les traces de l'existence de son petit-fils en ces termes : "Vous lui ferez croire que l'enfant est mort. " (Armand 21). Cette déclaration traduit certes un débarras, mais il faut davantage y lire une amputation du droit à la vie, contraire aux dispositions que préconisent les principes 6 et 9 de la déclaration des droits de l'enfant (1989) : "L'enfant doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et la responsabilité de ses parents, et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle. (...) L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite, sous quelque forme que ce soit. "

Ces dispositions interpellent suffisamment la responsabilité des adultes vis-à-vis des enfants. Malheureusement, elles sont transgressées sans le moindre remords. Ainsi, au regard des traitements infligés aux personnages-enfants dans l'univers de M.-P. Armand, on dirait simplement que les principes édictés dans les textes préconisant la protection de ce petit être en devenir le sont pour la forme, au grand dam de ceux qui sont supposés en bénéficier. À travers le vécu des enfants, le monde adulte est coupable de déconstruire l'harmonie sociale. J. Chazal dresse le tableau des chefs d'accusation du monde adulte en ces termes : "Il est donc des enfants qui sont brutalisés, d'autres qui sont privés de nourriture ou de soins, d'autres encore qui vivent dans d'abominables conditions de malpropreté ou de claustration. Il en est qui, dans leur famille, sont les "cendrillons des cosettes et les poils de carotte" auxquels les tâches les plus ingrates et les plus lourdes ne sont jamais épargnées. " (Chazal 41).

Au total, les mutilations des personnages-enfants donnent l'occasion d'explorer les rapports entre les deux composantes sociales que sont les enfants et les adultes. Les premiers sont victimes d'une hostilité non justifiée des seconds qui

transgressent tous les principes régissant l'harmonie et la paix dans leurs univers de vie. Cet état de choses influence logiquement le comportement des enfants qui, à leur tour, prennent acte des traitements qui leur sont infligés et violent à leur tour le contrat social en se révoltant.

3.2-Révolte des personnages-enfants mutilés

Les conditions dans lesquelles vivent les personnages-enfants dans l'univers de M.-P. Armand les ont amenés à prendre la mesure de la nature de leurs rapports aux adultes. Ils s'inscrivent dans un nouveau paradigme relationnel fondé sur la violation du contrat social. N'ayant pas bénéficié de la sécurité affective dont ils avaient le plus besoin pour leur épanouissement, ils se révoltent pour se construire une nouvelle identité, celle des êtres autonomes, capables de se prendre en charge. Les mutilations physiques et psychologiques dont ils sont victimes les ont influencés au point de redéfinir leurs rapports aux adultes avec J.-P. Sartre en ces termes : "Je respecte les adultes à condition qu'ils m'idolâtrant ; je suis franc, ouvert, doux comme une fille. Je pense bien, je fais confiance aux gens : tout le monde est bon puisque tout le monde est content. Je tiens la société pour une rigoureuse hiérarchie de mérites et de pouvoirs. " (Sartre 29). On peut clairement lire dans ces propos une menace de rupture d'harmonie et d'équilibre social. Le respect pour les adultes ne va plus de soi. Il est désormais conditionné par leur comportement vis-à-vis des enfants qui expriment leur ras-le-bol par cette révolte ouverte.

La rupture du contrat social entre le monde adulte et les personnages-enfants est consécutive à l'échec des adultes à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de ces petits êtres. Les frustrations et la haine accumulées par les victimes de cette tragédie les ont inexorablement conduits à cette situation regrettable. Les pensionnaires de l'orphelinat bravent désormais l'autorité des maîtres des lieux qui n'ont d'autres solutions que de redoubler de violence pour les contenir. Or toute autorité sous-tendue par la violence est essentiellement fragile. On

assiste à des scènes de querelles qui traduisent le changement de paradigme relationnel comme en témoigne cet extrait : “Gernano ne répliqua plus, mais je vis la lueur de la révolte qui, dans ses yeux, demeurait inchangée. (...) Il était d’un tempérament exubérant et bavard, et le silence fut, pour lui, la règle la plus difficile à observer. “ (Armand 111). On voit bien que l’extrême rigueur de l’orphelinat ne parvient plus à faire respecter les principes du milieu. Les enfants maltraités les bravent sans plus avoir peur des représailles.

En somme, la révolte est la dernière option prise par les personnages-enfants qui n’ont pu bénéficier de l’attention, encore moins de la protection du monde adulte. Ils n’espèrent plus que leur épanouissement vienne de ceux qui se sont érigés en bourreaux. Ils se mettent définitivement dans la peau des rebuts et des mal-aimés. Aussi se construisent-ils une personnalité nouvelle qui les interpelle en tant que nouveaux acteurs sociaux. Leurs environnements les ont formés aux dures réalités de la vie. Haine, insensibilité, cynisme et sadisme du monde adulte les ont aguerris, d’où la révolte qui résonne comme une issue de sortie des tribulations longtemps subies. La projection qui est le dernier aspect de la sémiotique du personnage choisie pour cette étude dévoile fort opportunément le type de personnes que deviennent les personnages-enfants mutilés : des révoltés, des gens sans amours et insensibles, des personnes non épanouies, à qui la vie n’a pas concédé des faveurs, des personnages mutilés.

Conclusion

Au terme de cette réflexion consacrée aux mutilations du personnage-enfant dans le roman contemporain, nous avons examiné les types de rapports que cette structure narrative entretient avec le monde adulte. Le constat qui s’en dégage est que ce personnage ne bénéficie ni de l’attention, ni de la protection, encore moins de l’affection du monde qui l’accueille dans l’univers romanesque de M.-P. Armand. Pourtant, les

principes et conventions internationaux prennent des dispositions en faveur de ce petit être en vue de son épanouissement dans cet univers qui viole délibérément le contrat social. Dès lors, les lieux de mutilations où vit le personnage-enfant, les types de mutilations et les conséquences de cette situation de tragédie ont été opportunément examinés. S’agissant des lieux de mutilations, la surprise est désagréable. Les enfants sont amputés de leurs droits dès le cadre familial, supposé garantir la sécurité affective et veiller sur l’épanouissement de tous ses membres. Les parents de ces petits êtres en devenir se débarrassent d’eux pour les confier aux maisons d’accueil ou des orphelinats, au mépris de la responsabilité parentale que (Touré 11) définit comme “[l’ensemble] des devoirs et obligations des parents envers leurs enfants. “ Le père de Yolande et bien d’autres parents sont coupables de cette transgression. Un autre lieu de mutilation est l’orphelinat qui accueille les rebuts sociaux. Ce lieu s’avère parfois plus dangereux que l’univers carcéral. Les pensionnaires y subissent des traitements des plus ignobles et s’en trouvent bien mutilés au grand dam de la communauté internationale qui a pourtant pris une batterie de dispositions pour les protéger. La logique de l’analyse nous a conduits vers les types de mutilations. Aussi nous sommes-nous intéressé aux mutilations physiques et aux mutilations psychologiques. S’agissant des mutilations physiques, il convient de dire qu’elles sont l’ensemble des sévices corporels et autres privations que les personnages-enfants subissent dans leurs milieux de vie. Les pensionnaires de l’orphelinat ont fait la triste expérience, chacun à son niveau. Ils sont tous des figures de la marge. Les mutilations psychologiques sont souvent consécutives aux mutilations physiques. Elles affectent la psyché des victimes qui se révoltent après avoir traîné le monde adulte au tribunal de l’opinion et de la conscience collective. Philippe Hamon a permis d’identifier des personnages meurtris, psychologiquement instables et révoltés.

In fine, l'univers de M.-P. Armand est un véritable mouvoir pour les personnages-enfants qui vivent l'excommunication de diverses manières. Certains ont vu leur identité mutilée par leurs plus proches parents. On établit l'échec de la famille dans ses missions vis-à-vis de ses membres dès lors qu'elle s'est transformée en lieu de mutilations. L'orphelinat s'est aussi dérobé de ses nobles missions d'accueil et de protection des enfants sans famille. L'enfant se révolte à son corps défendant, contribuant ainsi à la déconstruction de l'harmonie sociale. Il affronte désormais l'adulte comme un adversaire dangereux, même s'il n'en a pas les moyens. L'expression de la haine des victimes contre leurs bourreaux devient comme une catharsis.

Bibliographie

Armand M-P. (1999). *L'Enfance perdue*. Paris : Presses de la cité, éd. Pocket, 384 p.

Bas P. (2007). « Rénovation du dispositif de protection de l'enfance ». in *États des savoirs sur la maltraitance*. Paris : Kartala. « coll. Questions d'enfances », pp. 15-25.

Cyrułnik B. (2002). *Ces Enfants qui tiennent le coup*. Paris : Éditions Perspectives, 120 p.

Chazal J. (1982). *Les Droits de l'enfant*. Paris : P.U.F. « Coll. Que sais-je ? » 5^{ème} édition, 144 p.

Dolto F. (2007). *La Cause des enfants. En respectant l'enfant, on respecte l'être humain*. Paris : Robert Laffont, 608 p.

Cavallero C. (2007). « Le syndrome de l'errance ou la fuite impossible dans les fictions de J. M. G. Le Clézio ». in *Errance et marginalité dans la littérature. Recherche sur l'imaginaire. Cahier XXXII*, Angers : Presses de l'Université d'Angers, pp. 103-112.

Fischer G-N. (1997). *Psychologie de l'environnement social*. Paris : Dunod. 248 p.

Gusdorf G. (1953). *Mythe et métaphysique*, Paris : Flammarion, 330 p.

Hamon P. (1988). *Le Personnel du roman. Le Système des personnages dans les Rougon-Macquart d'Émile Zola*. Genève : Librairie Droz S.A., 338 p.

ONU. (1989). *Convention internationale des droits de l'enfant*. Genève, 3p.

Sartre J-P. (1964). *Les mots*. Paris : Gallimard, 224 p.

Salomé J. (2009). *Je viens de toutes mes enfances*. Paris : Albin Michel, 288p.

Tadié J-Y. (1978). *Le Récit poétique*. Paris : Gallimard, 210 p.

Touré I. (2009). *Les Enfants et la loi*. Abidjan. NEI-CEDA. 140 p.